

GUIDE DES FINANCEMENTS

Alimentation

En partenariat avec



Vitagora[®]
Plus vite, plus loin. Ensemble.

Octobre 2024



EDITO

Depuis plus de 30 ans, D&Consultants se mobilise activement pour faire prospérer l'innovation en France à travers l'accompagnement de projets ambitieux et innovants. Pour cela, nous nous positionnons en tant que facilitateur et accélérateur pour nos clients et partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation : élaboration des stratégies, structuration et montage de projets de RDI et d'industrialisation, pilotage et suivi de la réalisation de ces derniers. Nous avons ainsi contribué à l'émergence et à la réalisation de projets à fort impact sur l'ensemble du territoire national et européen pour de nombreux secteurs, parmi lesquels ceux de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

L'Etat et l'Europe continuent d'engager une politique forte de soutien aux acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, à travers France 2030, les stratégies d'accélération ou encore le programme Horizon Europe. D&Consultants évolue au cœur de cet écosystème du financement, et souhaite partager ses connaissances à travers des guides thématiques. Ce guide est dédié au secteur de l'alimentation, pour lesquels les équipes de D&Consultants mettent leurs expertises à disposition, et participent ainsi au rayonnement scientifique français et à la souveraineté nationale de nos industries.

Dominique Carlac'h

Présidente de D&Consultants

Dominique Carlac'h

Sommaire

EDITO	2
POLITIQUE EN ALIMENTATION DE LA FRANCE.....	4
POLITIQUE ALIMENTAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE.....	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX	6
PROJETS TERRITORIAUX	7
I-DÉMO N°4	8
PREMIÈRE USINE	9
PROJETS DE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT OU INNOVATION.....	10
PARSADA	11
COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR (CMA)	13
FONDS EUROPÉENS EN RÉGION	14
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS.....	16
HORIZON EUROPE - CLUSTER 6 ALIMENTATION, BIOÉCONOMIE, RESSOURCES NATURELLES, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	17
CIRCULAR BIO-BASED EUROPE JOINT UNDERTAKING (CBE JU).....	18
PROGRAMME LIFE.....	19
SYSTEMES DE PRODUCTION DE DENREES ALIMENTAIRES ET D'ALIMENTS POUR ANIMAUX A FAIBLES EMISSIONS FONDES SUR LA BIOTECHNOLOGIE	20
EIC PATHFINDER CHALLENGE - LA BIOTECHNOLOGIE AU SERVICE DES CULTURES RESISTANTES AU CLIMAT ET DE LA BIOFABRICATION A BASE DE PLANTES.....	21
EUROSTARS.....	22
RECOMMANDATIONS D&C.....	23
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !	24
NOS BELLES HISTOIRES.....	26
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC	27
VITAGORA	29
NOUS CONTACTER.....	30

POLITIQUE EN ALIMENTATION DE LA FRANCE

Les crises sanitaires, environnementales et sociales des dernières décennies ainsi que la guerre en Ukraine ont poussé à la remise en question des modèles de consommation et de production des denrées alimentaires. Dans ce contexte évolutif et en cohérence avec les besoins et attentes des consommateurs, les priorités gouvernementales françaises autour de l'alimentation ont pour objectif de favoriser l'accès à une **alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante**. L'aspect production fait également partie des priorités étatiques en vue d'encourager une production alimentaire dans des « conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique ».

Pour cela, le Gouvernement français s'engage avec plus de 450 millions d'euros dédiés aux stratégies d'accélération de France 2030 « **Alimentation durable et favorable à la santé** » et « **Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique** ». Cette stratégie d'accélération suit un triple objectif :

1- Accompagner les transitions de l'industrie agroalimentaire en développant de nouvelles technologies plus compétitives dans une logique de durabilité, de résilience, d'indépendance et d'accessibilité. La diversification des sources de protéines pour l'alimentation humaine et animale est un des axes privilégiés pour répondre enjeux nutritionnels et environnementaux, et renforcer la souveraineté alimentaire. Ces transformations s'accompagnent d'un besoin d'anticipation des nouveaux besoins en compétences.

2- Mieux comprendre les liens entre santé et alimentation pour développer l'apport nutritionnel des aliments, notamment en développant de la connaissance sur les ferments et leurs actions sur la santé des individus.

3- Répondre aux besoins et attentes du consommateur pour une alimentation locale et de qualité en développant des systèmes alimentaires territorialisés permettant aux acteurs de la chaîne alimentaire de tester leurs innovations, de nouvelles solutions de traçabilité et des solutions pour rendre les emballages plus recyclables, plus réutilisables, mais aussi plus protecteurs pour la qualité nutritionnelle des aliments.

POLITIQUE ALIMENTAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Europe est actuellement confrontée à un enjeu majeur de durabilité sur le plan alimentaire : les défis rencontrés, de la production primaire jusqu'à la consommation, interrogent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle du continent. La politique menée par l'Union européenne vise donc à **rendre l'alimentation plus saine et plus durable en Europe** et **transformer la manière dont les aliments sont produits et consommés** sur le continent. La stratégie « **De la ferme à la table** », présentée par la Commission européenne en mai 2020, entend justement faire évoluer le système alimentaire actuel vers un modèle durable. Cette ambition s'inscrit dans le **Pacte vert pour l'Europe**, qui vise à parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'Union européenne mise sur la recherche et l'innovation avec le programme-cadre **Horizon Europe**. Doté d'un budget de **95Mds€** pour la période 2021-2027, le programme accompagne les innovations dans l'alimentation avec plusieurs dispositifs :

- ▶ **La Destination 2 « Systèmes d'alimentation justes, sains, et respectueux de l'environnement, depuis la production primaire jusqu'à la consommation » du Cluster 6 « Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement »** vise à transformer les systèmes alimentaires, à soutenir la mise en place de systèmes agricoles, de pêche et d'aquaculture durables ;
- ▶ **Le partenariat « Circular Biobased Joint Undertaking »** vise le déploiement à grande échelle de nouveaux matériaux d'emballages durables et performants, y compris des alternatives aux plastiques ;
- ▶ **L'EIT Food** vise à améliorer la santé grâce à l'alimentation et promouvoir un système alimentaire transparent, équitable et résilient.

Enfin, le programme de financement européen « **LIFE** » soutient des projets contribuant à la politique environnementale de l'UE avec un budget de **5,43Md€**. Il s'agit notamment d'accompagner les changements de comportement pour atténuer le changement climatique, encourager l'économie circulaire ou la réduction des déchets : autant de sujets pertinents dans le domaine de l'alimentation.

A full-page photograph of the Eiffel Tower in Paris, France, set against a clear blue sky with light clouds. The tower is the central focus, with its intricate lattice structure clearly visible. In the foreground, the Seine River is blurred, showing several boats. The background includes green trees and a row of white tents. The image is framed by dark blue and teal borders at the top and bottom, and a dark blue and orange border on the right side.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX



APPEL À PROJETS PROJETS TERRITORIAUX



FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

L'objectif est de financer des mesures de type « structuration des filières agricoles et agroalimentaires » visant à soutenir le développement et la réalisation de projets structurants et innovants, ciblés sur la transition agroécologique, dans le cadre de démarches collectives et impliquant plusieurs maillons de la chaîne alimentaire.



Portage

Acteurs des filières agricoles, de la pêche, de l'aquaculture et agroalimentaires



Date de clôture

Ouvert **jusqu'au 31/12/2024**



Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Les projets financés doivent permettre :

- ▶ Aux filières de s'engager dans des démarches collectives dans un processus de transformation, tant sur les plans économiques et social que dans les domaines environnemental et sanitaire
- ▶ Le développement et la réalisation de projets structurants et innovants, ciblés sur la transition agroécologique, dans le cadre de démarches collectives et impliquant plusieurs maillons de la chaîne alimentaire.
- ▶ De créer de la valeur pour l'amont et l'aval dans une perspective résolument tournée vers les objectifs de planification écologique.

Un appel à projets spécifique pour la filière légumineuse est également ouvert « projets territoriaux filière légumineuse ».

**Taux d'aide allant
jusqu'à 75% des dépenses**



APPEL À PROJETS « I-DÉMO N°4 »



bpifrance

Ce dispositif a pour objectif le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à échelle industrielle ou préindustrielle pour des innovations à un stade de développement avancé.

Bénéficiaires

PME, (ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche dans le cadre de projet collaboratif)

Porteur : Entreprise privée

Date de dépôt

Ouvert **jusqu'au 15/07/2025**

Relèves intermédiaires :

Tous les 2 mois

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets envisagés doivent :

- ▶ Présenter une amélioration de la figure de mérite par rapport à l'existant
- ▶ Comporter une composante majeure d'innovation voire de déploiement industriel
- ▶ Présenter un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière, qui s'exerce au-delà des simples relations nouées autour d'un projet de R&D limité dans le temps
- ▶ Anticiper des impacts socio-économiques et le caractère souverain de la solution sur le marché envisagé

**Taux d'aide allant
jusqu'à 60% des dépenses**



APPEL À PROJETS

« PREMIÈRE USINE »



bpifrance

Cet appel à projets vise à accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles ou PME /ETI innovantes. Il s'inscrit dans une logique incitative, destinée à aider au financement de projets d'implantation, sur le territoire, de première usine ou d'unités de production mutualisées.

Bénéficiaires

Start-ups, PME, ETI innovantes en hypercroissance (par exception)



Date de relèves

15/12/2026

Relèves intermédiaires :
14/01/2025, 15/04/2025,
09/09/2025



Type d'aide

Subventions et avances récupérables



Les projets attendus



Les projets attendus consistent en des implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups.

Taux d'aide allant
jusqu'à **30%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« PROJETS DE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT OU INNOVATION »



L'aide aux projets de RDI s'adresse aux organismes de recherche, entreprises, associations, ou tout partenaire potentiel d'un projet de RDI. L'ADEME finance des projets de RDI qui lui sont directement soumis hors appels à projet, dans la mesure où les recherches ciblées par ces projets ne couvrent pas des fronts de science relevant d'appels à projets compétitifs proposés par l'ADEME ou d'autres financeurs de la recherche



Bénéficiaires

Personnes morale publiques ou privées



Date de clôture

Ouvert **jusqu'au 31/12/2024**



Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets attendus visent notamment :

- ▶ Le **développement de connaissances et de solutions / technologies** en vue d'accompagner les transitions énergétique, sociétale et environnementale,
- ▶ Le **développement des approches / méthodologies** pour que les solutions / technologies soient conçues au plus tôt dans une approche systémique, intersectorielle avec une optimisation des usages et une minimisation des impacts environnementaux, sociétaux et sanitaires.

Taux d'aide allant

De **15%** à **100%** en fonction du statut des bénéficiaires et de la nature de l'activité



APPEL À PROJETS

« PARSADA »



L'appel à projets vise à accélérer la recherche, le développement et le déploiement des alternatives afin de réduire la dépendance des producteurs aux produits chimiques de protection des cultures.

Cet AAP s'adresse aux projets permettant une réduction de la dépendance aux produits phytopharmaceutiques de synthèse et l'accélération de la mise au point et le déploiement de solutions alternatives concrètes, qui passent par la mobilisation de l'ensemble des leviers disponibles.



Les projets attendus

Les projets déposés devront s'inscrire prioritairement dans les plans d'actions filières validés par le comité interfilières pour la protection des cultures (organe de gouvernance du PARSADA) :

- Filière **Grandes cultures** « Gestion des graminées - adventices dans les rotations »
- Filière **Semences et plants** « Lutte contre les ravageurs coléoptères »
- Filière **Vigne** « Mildiou et black rot »
- Filière **horticulture** « Gestion des adventices / Gestion des thrips »
- Filière **fruits et légumes frais** « Gestion de Drosophila suzukii / Gestion des adventices »
- Filière **fruits et légumes transformés** « Gestion de l'enherbement / Gestion des lépidoptères »
- Filière **Plantes** à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires « Gestion des adventices »

Bénéficiaires

Instituts techniques agricoles, organismes publics et privés de recherche, de développement et formation ; opérateurs économiques



Date de clôture

Ouvert jusqu'au **31/12/2024**



Type d'aide

Subventions



Taux d'aide allant

De **20%** à **100%** en fonction du statut des bénéficiaires et de la nature de l'activité



APPEL À PROJETS CONCOURS « I-LAB »



bpifrance

Le Concours d'innovation i-Lab est financé par le Programme d'investissement d'avenir et est opéré par Bpifrance.

Il a pour objectif de détecter des projets de création d'entreprises de technologies innovantes et de soutenir les meilleurs d'entre eux grâce à une aide financière et à un accompagnement adapté.

Bénéficiaires

Projet porté par une start-up nouvellement créée ou datant de moins de 3 ans



Critères de sélection



- ▶ Caractère innovant de la technologie
- ▶ Viabilité économique du projet
- ▶ Potentiel de développement
- ▶ Capacités entrepreneuriales du candidat
- ▶ Qualité et complémentarité de l'équipe
- ▶ Maîtrise de la propriété intellectuelle

Date de dépôt

Vague 27 en 2025



Type d'aide

Subventions



Taux d'aide allant

Jusqu'à **60%** des dépenses



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR (CMA)

anr[®]
agence nationale
de la recherche



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

L'appel à manifestation d'intérêt CMA vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de **formation** et de **compétences nouvelles** pour les métiers d'avenir. L'ambition de l'AMI est d'anticiper autant que possible et de contribuer à **satisfaire les besoins en emploi** ou en compétences, que ceux-ci soient sanctionnés par des titres, des certifications ou des diplômes. Il s'agit aussi d'accélérer la **mise en œuvre de formations** y préparant, ainsi que leur accès en matière d'information, d'attractivité et d'inscription tant en cursus de formation initiale qu'en formation continue quel que soit le statut de l'actif.

Bénéficiaires

Projet porté par un consortia associant à minima : des employeurs ou leurs représentants, des organismes de formation ou d'accompagnement, des donneurs d'ordre publics



Date de dépôt

Vague ouverte jusqu'en 2025 avec des levées organisées régulièrement

Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



1- Catégorie Diagnostic

- Réaliser si nécessaire les diagnostics de besoins en compétences et en formations, et identifier les initiatives et projets en rapport avec une stratégie ou plusieurs stratégies nationales

2- Catégorie Dispositifs de formation

- **Sous-catégorie « Enseignement supérieur »** pour les projets répondant aux caractéristiques des Écoles Universitaires de Recherche (EUR), des Initiatives d'Excellence en Formation Innovante (IDEFI), des Nouveaux Cursus à l'Université (NCU)
- **Sous-catégorie « Enseignement scolaire ou formation continue »** le projet porte sur des actions de formation initiale de l'enseignement scolaire et/ou de formation tout au long de la vie et/ou répond aux caractéristiques des CMQe, des appels à projets IFPAI et Partenariat pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (PFPE)

Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des dépenses



PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR (PIA)

« PIA4 REGIONALISES »



L'objectif du PIA est de moderniser et de renforcer la compétitivité de la France en favorisant l'investissement et l'innovation. Ce programme intervient dans des secteurs stratégiques prioritaires, générateurs de croissance et d'emplois, tels que : la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique, les filières industrielles, le développement durable, l'économie numérique ou la santé et les biotechnologiques.

Bénéficiaires

Organismes de recherche, PME, ETI



Date de dépôt

Ouvert **jusqu'au 31/12/2025**



Type d'aide

Subventions et avances récupérables



Les projets attendus



Les propositions attendues peuvent concerner tous les champs disciplinaires, articulés autour de 3 catégories de projets :

- ▀ **Projets d'innovation** : Projets en phase de faisabilité et/ou en phase de développement et de pré-industrialisation
- ▀ **Projets i-Démo régionalisé** : projets collaboratifs de R&D aux effets diffusants et intégrateurs au sein d'une filière.
- ▀ **Projets Filières** : structuration de filières régionales clefs par le financement de dépenses mutualisées d'investissement et de R&D

Enveloppe du programme
20Md€ sur 5 ans

FONDS EUROPÉENS EN RÉGION



Le **fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)** intervient dans le cadre de la politique de développement rural. Il s'agit du second pilier de la politique agricole commune (PAC). Il contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant.

Les projets attendus



Le FEADER vise à soutenir :

- ▶ L'installation des jeunes agriculteurs,
- ▶ Les paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles,
- ▶ Les mesures agro-environnementales et climatiques,
- ▶ Le soutien à l'agriculture biologique et les paiements au titre de Natura 2000 et de la directive cadre sur l'eau,
- ▶ Les investissements dans les secteurs agricole, agroalimentaire et forestier

Organisation

Gestion confiée aux conseils régionaux



Enveloppe France

2021-2022 : 4,3 mds€
2023-2027 : 10 mds€



Le **fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)** intervient dans le cadre de la politique commune de la pêche et de la politique maritime intégrée.

Les projets attendus



Le FEAMPA vise à :

- ▶ Encourager une pêche et une aquaculture durables, innovantes et compétitives,
- ▶ Encourager la mise en œuvre de la politique commune de la pêche,
- ▶ Améliorer l'emploi et renforcer la cohésion territoriale,
- ▶ Encourager la commercialisation et la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture
- ▶ Encourager la mise en œuvre de la politique maritime intégrée

Organisation

Gestion confiée à la DPMA (Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture) + aux conseils régionaux littoraux



Enveloppe France

2021-2027 : 600 M€



PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS





APPEL À PROJETS

« HORIZON EUROPE - CLUSTER 6 ALIMENTATION, BIOÉCONOMIE, RESSOURCES NATURELLES, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT »



Ce cluster vise à protéger l'environnement, restaurer, gérer et utiliser de manière durable les ressources biologiques et naturelles terrestres, et celles des eaux continentales et marines, à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous et la transition vers une économie à faible intensité de carbone.



Domaines d'intervention

Les domaines d'intervention présentés du Cluster 6 « Alimentation, Bioéconomie, Ressources Naturelles, Agriculture et Environnement » sont les suivants :

- ▶ Systèmes agricoles durables
- ▶ Pêche et aquaculture durables
- ▶ Systèmes circulaires
- ▶ Transformation des systèmes alimentaires pour la santé, la durabilité et l'inclusion
- ▶ Coopération internationale ciblée

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres de l'UE différents (minimum 3)

Dates de dépôt

Dates à venir pour 2025

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses

CIRCULAR BIO-BASED EUROPE JOINT UNDERTAKING (CBE JU)

La mission de CBE JU est de faire progresser une bioéconomie compétitive pour une Europe durable. Pour atteindre cet objectif, en 2024, le partenariat public-privé financera des projets développant des solutions biosourcées innovantes et durables, en mettant l'accent sur ces priorités stratégiques : matières premières, transformation, produits, ainsi que les aspects transversaux de la communication et de la durabilité environnementale.



Les projets attendus

Les projets attendus couvrent de la dernière série d'appels à projets, couvraient les thématiques suivantes :

- ▶ Chaînes de valeur biosourcées pour la valorisation des cultures oléagineuses durables
- ▶ Microalgues durables comme matières premières pour des applications innovantes à valeur ajoutée
- ▶ (Co)-production sélective et durable d'aromatiques dérivés de la lignine
- ▶ Solutions de remplacement durables et biosourcées pour la protection des cultures
- ▶ Ingrédients novateurs biosourcés pour l'alimentation humaine et animale

Bénéficiaires

Consortium impliquant au moins 3 entités indépendantes (PME, ETI, GE, acteurs académiques, centres de recherche, etc.) dans 3 pays de l'UE différents

Date de dépôt

Septembre 2025 (dates à venir)

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant jusqu'à 100% des dépenses



PROGRAMME LIFE

Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat. Le programme, qui couvre la période 2021-2027, est réparti en 4 sous programmes :

- ▶ Nature et biodiversité,
- ▶ Économie circulaire et qualité de vie,
- ▶ Atténuation du changement climatique et adaptation,
- ▶ Transition vers l'énergie propre.

Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (recommandé)



Date de dépôt

Septembre 2025 (dates à venir)



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Les projets du sous-programme « **Atténuation du changement climatique** » doivent contribuer à une transition socialement juste et durable vers une économie neutre sur le plan climatique d'ici 2050 et à la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de l'UE pour 2030, à savoir au moins 55 % par rapport aux niveaux de 1990. Ils peuvent notamment porter sur les **changements de comportement** et **l'agriculture**.

Le sous-programme « **Économie circulaire et qualité de vie** » vise à faciliter la transition vers une économie durable, circulaire, sans produits toxiques, économe en énergie et résiliente au changement climatique, et à protéger, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement. Les projets sont notamment attendus dans le domaine de **l'économie circulaire**, la **réduction de la production des déchets** et la **gestion des déchets**.

Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« SYSTEMES DE PRODUCTION DE DENREES ALIMENTAIRES ET D'ALIMENTS POUR ANIMAUX A FAIBLES EMISSIONS FONDES SUR LA BIOTECHNOLOGIE »



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international. Il se décline en deux programmes : « **Open** » qui est ouvert à toute thématique et « **Challenge** » qui est ouvert pour les projets répondant à l'un des défis identifiés.

Bénéficiaires

Monopartenaire : Start-up, PME européenne*

Date de dépôt

Etape 1 : ouverte au fil de l'eau
Etape 2 : **12/03/2025 et 01/10/2025**

Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou jusqu'à 10 M€ en equity

Les projets attendus



Les projets attendus durent de 12 à 24 mois avec un TRL 5 ou plus en début de projet, et entreprendre des activités pour atteindre les TRL6 à TRL9 en fin de projet.

Le Challenge « Systèmes de production de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux à faibles émissions fondés sur la biotechnologie » vise à soutenir des solutions biotechnologiques innovantes pour réduire ces émissions, en particulier celles de méthane provenant du bétail, et à diminuer l'impact environnemental de la production alimentaire tout en augmentant son efficacité.

L'appel à projet « Open » est ouvert à toutes les thématiques.

Taux d'aide allant jusqu'à 70% des dépenses

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés

APPEL À PROJETS

« EIC PATHFINDER CHALLENGE - LA BIOTECHNOLOGIE AU SERVICE DES CULTURES RESISTANTES AU CLIMAT ET DE LA BIOFABRICATION A BASE DE PLANTES »



L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture. Il se décline en deux programmes : « **Open** » qui est ouvert à toute thématique et « **Challenge** » qui sont ouverts pour les projets répondant à l'un des défis identifiés.

Bénéficiaires

Consortium ≥ 3 entités de 3 pays européens différents ou une entité légale unique (hors grand groupe, et uniquement pour les appels Challenge)

Date de dépôt

Appel Challenge : **11/03/2025**

Appel Open : **14/10/2025**

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque et fort potentiel.

L'appel « **Open** » vise à soutenir des projets portant sur toutes les thématiques.

L'appel « **Challenge - La biotechnologie au service des cultures résistantes au climat et de la biofabrication à base de plantes** » cible des projets visant à :

- ▶ Augmenter la croissance des plantes, les rendements et la résistance au stress ;
- ▶ Augmenter substantiellement la valeur nutritionnelle (par exemple, les protéines, les vitamines) des cultures par l'utilisation d'ingrédients natifs et non natifs dans les cultures

Taux d'aide allant jusqu'à 100% du budget total



EUROSTARS



Le programme Eurostars a pour objectif de soutenir les projets d'innovation collaborative transnationaux de toutes thématiques et proche du marché.

Bénéficiaires

PME, entreprise innovante de moins de 2000 salariés, partenaires académiques

Projet collaboratif avec au moins 2 partenaires (dont une PME) de 2 pays membres d'Eurostars

Date de dépôt

Mi-mars 2025 ou mi-septembre 2025 (dates à venir)

Type d'aide

Subventions

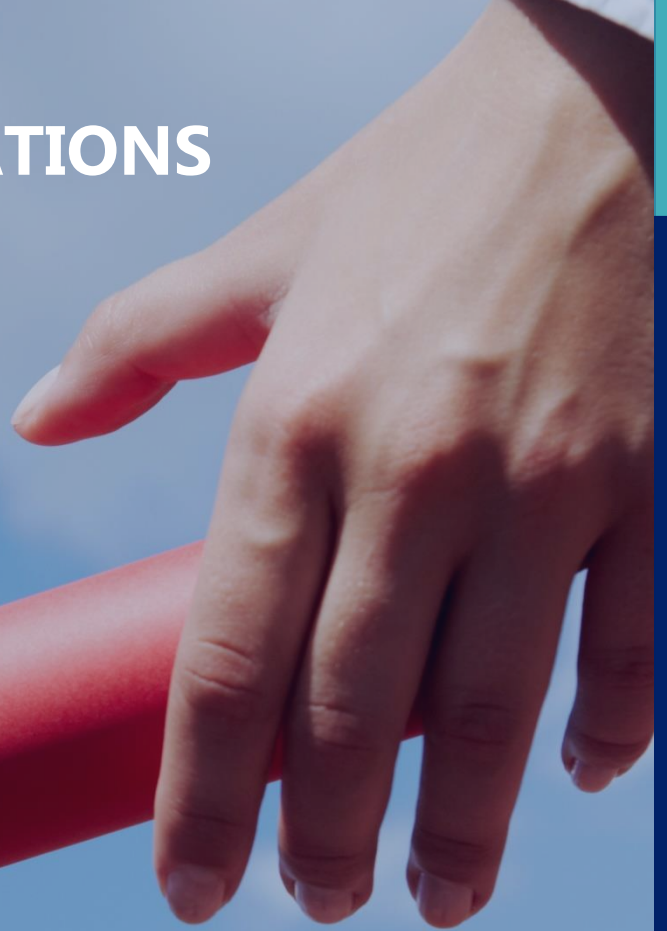
Les projets attendus



Eurostars finance des projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI), collaboratifs, sur toutes les thématiques, visant un procédé, produit ou service innovant commercialisable. Les projets doivent présenter une phase de développement de trois ans maximum, et la commercialisation doit intervenir dans les deux ans qui suivent la fin du projet.

Taux d'aide allant
jusqu'à **40%** des dépenses

RECOMMENDATIONS D&C





EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !



Concernant votre entreprise

▶ **Quel est mon niveau de fonds propres**

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (« 1€ d'aide pour 1€ de fonds propre »)

▶ **Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise ?**

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou du total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire.

A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

▶ **Quels sont les types de dépenses éligibles ?**

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PME, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.



Concernant votre projet

- ▶ Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- ▶ Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- ▶ Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- ▶ Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux) ?



Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre !



NOS BELLES HISTOIRES

Avril

Saipol

miXscience
Innovate for Life

Le client

Quatrième groupe agroalimentaire français, AVRIL est l'acteur industriel et financier des filières des **huiles et protéines végétales**. En partant de la graine oléagineuse et de ses coproduits (huile et protéine), le Groupe a développé une palette de métiers dans les domaines du végétal et de l'animal, qui travaillent en synergie de l'amont à l'aval. AVRIL entretient des relations étroites avec ses partenaires de l'amont agricole, notamment les producteurs de graines et éleveurs.

La mission

Notre équipe a accompagné le Groupe AVRIL dans le montage du dossier de candidature du **projet AQUASUN au Plan Protéines**, porté par FranceAgriMer dans le cadre du plan de Relance en 2021. Il s'agit d'un projet d'industrialisation d'un procédé innovant de concentration de protéines des tourteaux de tournesol par séparation triboélectrostatique permettant la fabrication d'un concentré protéique **d'au moins 46% de protéines** (à partir de tourteaux de tournesol décortiqués de 35%), à destination des marchés de l'alimentation animale et particulièrement aquacole.

Les impacts du projet

Ce projet vise à transformer 80 000T/an de tourteaux de tournesol, préférentiellement de production française et particulièrement des régions de Nouvelle Aquitaine et du Languedoc-Roussillon, dans l'usine Saipol (filiale d'Avril) de Bassens. Le concentré protéique de tournesol est déjà utilisé avec succès par les fabricants d'aliments pour poissons d'élevage mais ce dernier est produit en dehors de nos frontières, en Europe de l'Est, et est disponible en quantité limitée. Le projet permettra donc de **diversifier et renforcer la valorisation des productions agricoles françaises** et favorisera **l'autonomie protéique française** avec des produits à forte valeur ajoutée, il offrira une **alternative durable et locale au soja d'import**. Aussi, cette solution nutritionnelle présente un avantage décisif : outre le fait de ne pas être génétiquement modifiée, elle ne présente aucun effet secondaire, même pour les poissons aux systèmes digestifs fragiles, comme la truite. Elle s'adresse donc à **toutes les espèces aquacoles**, en particulier les carnivores, très demandeuses en protéines animales.

D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de **1 800 structures** bénéficiaires de financement public
grâce à un accompagnement par D&Consultants

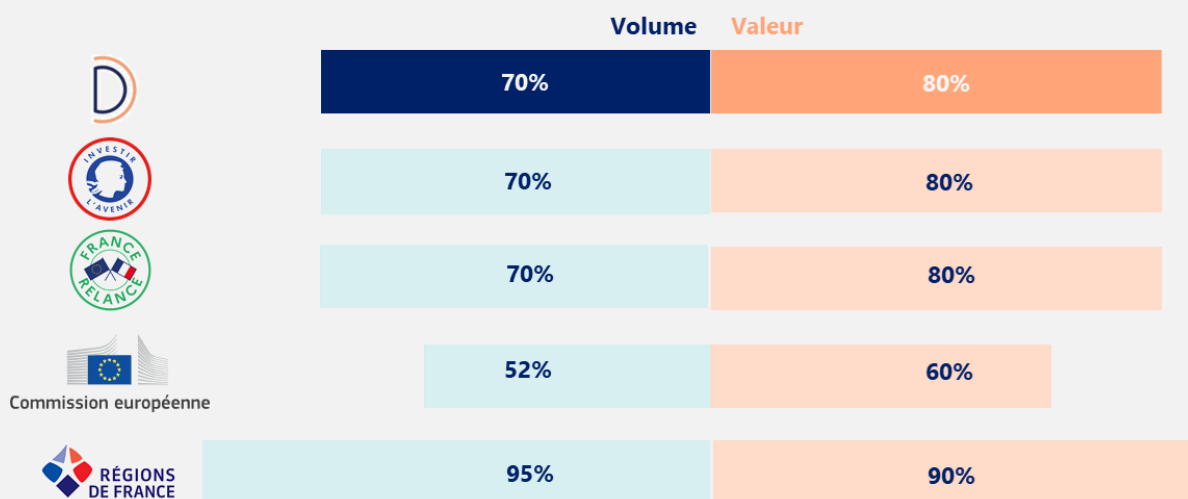
2,1 Mds €

d'aides levées

+ de 800

projets déposés


Des taux de succès* **2 fois supérieurs** à la moyenne constatée



*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-)
Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI
Régions: PIA régionalisés, FEDER...

En volume: nombre de projets financés / nombre de projets montés
En valeur: montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE

▶  de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation

▶ Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés

5,5 M€

CA

55

CONSULTANTS ET
EXPERTS EXTERNES

11%

CROISSANCE
ANNUELLE
MOYENNE

2500

MISSIONS



23 CLIENTS
CAC 40



DES CLIENTS
FIDÈLES DEPUIS
PLUS DE 30 ANS



LABEL
BPIFRANCE
EXCELLENCE



PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION DES
CONSEILS EN
INNOVATION



Notre expertise et écosystème au service de votre croissance & de votre compétitivité

Association professionnelle internationale s'adressant à la filière agroalimentaire ainsi qu'aux offreurs de solutions transverses

- ▶ **Croissance, Performance industrielle, Innovation...**
Services et outils pour propulser l'agroalimentaire vers le haut
- ▶ **Une équipe de 30 spécialistes**
Ingénieurs agroalimentaires, innovation, qualité, veille et prospective, international, marketing, etc.
- ▶ **18 ans d'expertise**
Au service de l'agroalimentaire

Un écosystème dynamique international

Au sein de notre association, plus de

660 membres

Entreprises agroalimentaires

Start-ups, PME, ETI ...

Et plus de 60 grands groupes multinationaux

Danone, Sodial, Seb, Firmenich, Symrise, Mars, Agrial, Nestlé Purina, Suntory, ...

Entreprises et centres de recherche

capables de proposer des solutions innovantes

Entreprises agroalimentaires

LES PÔLES DE  **COMPÉTIVITÉ**
MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI

Labellisé depuis 2006

Pôle de Compétitivité Agroalimentaire

290

Projets de R&D accompagnés

760

Partenaires mobilisés

www.vitagora.com

Contact : Anaïs Guerin – Responsable Innovation & Ecosystème
anais.guerin@vitagora.com



NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com



D&Consultants

Heron Building (18^{ème} étage)
66 Avenue du Maine
75014 Paris
+33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com